

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal de la Commune de VAL-REVERMONT s'est réuni à 20 h 00 au nombre prescrit par la Loi à la Mairie de TREFFORT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL

Secrétaire de séance : Jean-Luc LEBOEUF

Convocation et affichage du 20 janvier 2023

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, AGOSTINI Nathalie, CARON Laetitia, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, HARNAL-BEREIZIAT Maryline (arrivée à 20 h 36), JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Franck, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, REVEL Jean-Louis, TEISSIER Hélène, THEVENARD Béatrice, WIEL Monique.

Excusés : BULIN Bérangère (pouvoir donné à M. WIEL), CATHERINE-BONNICI Julie (pouvoir donné à L. CARON), PUVILLAND Christophe (pouvoir donné à JL REVEL), GIROD Emmanuelle (pouvoir donné à R. MARECHAL)

### Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Tarifs location vélos Grange du Pin
- Règlement et tarifs médiathèque
- Location JBOX
- Point sur les travaux
- Tour des commissions
- Questions diverses

Madame le Maire donne la parole à Mathieu HAEGELIN, venu expliquer les raisons de sa démission du Conseil municipal. M. HAEGELIN a été promu à un poste de direction au sein de Grand Bourg Agglo qui le rend inéligible à un poste de conseiller municipal. Il présente donc au conseil ses missions au sein de la direction des déchets de Grand Bourg Agglo. Mme le maire le remercie de son intervention et de sa participation au sein du conseil municipal depuis 2020.

Monsieur HAEGELIN quitte la salle.

## DE202301001 - Tarifs location VTT Grange du Pin

Le site de la Grange du Pin ayant été labellisé « station VTT », il est proposé de mettre à la location des VTT électriques par le biais d'un prestataire (Yann RICHARD). La collaboration avec le précédent fournisseur n'ayant pas donné satisfaction les 2 dernières années, une autre solution est envisagée :

- Location avec un accompagnateur, l'après-midi : le prestataire nous facture 49 € par personne et la commune facturera 59 €.
- Location simple, après-midi : le prestataire nous facture 35€, et la commune facturera 39€
- Location simple, la journée : le prestataire nous facture 55 €, et la commune facturera 59€

Le prestataire s'engage à proposer des circuits originaux et un bilan sera fait en fin de saison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus et autorise Mme le Maire à signer tout document s'y rapportant.

## DE202301002 – Règlement et tarifs médiathèque

Madame le Maire informe que le Conseil Départemental a adopté le 26 septembre 2022 un nouveau schéma de développement de la lecture publique pour la période 2023 à 2028. Dans ce contexte, une nouvelle convention de partenariat est proposée à la commune.

Afin d'être en conformité avec ce nouveau schéma départemental, une mise à jour du règlement de la médiathèque communale et notamment des tarifs est proposée (jointe en annexe).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le règlement proposé et les tarifs suivants :

	Habitant Commune	Extérieur Commune
Adultes	10 €	12 €
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH, ASS, APA)	Gratuit	6 €
Personnes en recherche d'emploi	Gratuit	6 €
Enfants jusqu'à 18 ans inclus	Gratuit	
Etudiant	Gratuit	
Agents de la commune	Gratuit	
Membres de : - l'association des Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont, - l'association Fruits et Nature en Revermont	Gratuit	
Personnels de la Petite enfance, enseignants et éducateurs	Gratuit	6 €
Consultation sur place	Gratuite	

## DE202301003 – bail commercial JBOX

Madame le Maire rappelle au conseil la délibération du 22 mai 2022 autorisant la signature d'un bail commercial pour la mise à disposition de terrain destiné à l'implantation d'une structure compacte permettant une capacité de stockage haute puissance (JBOX)

Elle informe le conseil municipal que la société NWGROUPE, signataire du bail, demande la possibilité de louer une surface supplémentaire sur la même parcelle (ZM170) afin de pouvoir implanter une seconde JBOX, à côté de la première

Les conditions de location proposées sont identiques au 1<sup>er</sup> bail, à savoir un bail commercial d'une durée de 9 ans, avec un loyer de 2 000 € par an et un dépôt de garantie de 1 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Madame le maire à signer le bail à intervenir.

### Point sur les travaux

**Gymnase** : le chantier rencontre quelques soucis.

Suite aux intempéries, les bâches qui avaient été mises en place n'ont pas tenu. Elles ont été depuis remplacées et sont désormais opérationnelles.

Le titulaire du lot « plâtrerie-peinture » remet en cause le marché du fait de l'augmentation des fournitures et menace de ne pas commencer le chantier. Contractuellement, cette remise en cause n'est pas possible, un arrangement doit être trouvé. Une offre est à l'étude pour les gradins et le lot pour les équipements sportifs reste encore à être attribué.

**Presbytère** : le toit est pratiquement terminé

**Montmerle** : les travaux d'eau potable sur le secteur ouest ont bien démarré

**Commerce de Cuisiat** : reste à aménager l'espace épicerie

## Tour des commissions

**Tourisme** : le recrutement d'un nouveau régisseur du camping est en cours

Le dossier d'installation de bornes de recharges pour les véhicules sur le parking sera confié au SIEA. Suite à la visite de sécurité, un certain nombre de recommandations doit être mis en place. La commission doit également travailler sur l'étoilage du camping.

**Services techniques** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier, le planning des agents est passé à 35 h par semaine, été comme hiver. Des heures supplémentaires pourront être effectuées sur demande, payées ou récupérées.

Le chasse-neige a été mis aux normes de circulation et a été réceptionné par le service des mines. Une consultation a été lancée pour l'achat d'un micro-tracteur. Les agents ont commencé à travailler sur un plan de gestion différenciée des espaces. Ce plan devra être validé par les élus et communiqué à la population.

**Voirie** : Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la compétence voirie est redevenue communale (soit 78.124 kms à entretenir). Grand Bourg Agglo restituera à la commune 207 968 € en investissement et 182 000 € en fonctionnement, soit 390 000 € (diminués des charges d'emprunt).

En 2022, ont été réalisés les travaux suivants : chemin du Mas Girard, Chemin de la Gare, chemin des Rippes, Chemin du Villard et une impasse au niveau de St Michel.

Les travaux 2023 sont en cours de chiffrage. Sont concernés : le chemin des Longues Raies à Pressiat, chemin de la Gare depuis le city stade jusqu'au chemin du Lavoir, chemin de Lintoyes, chemin du Paradis, chemin du Plan d'eau, chemin de la Grange du Pin (recoller les bordures). Chemin du Mas Guy, chemin de Villon (raboitage), chemin de l'étang des pilles + programme sur Montmerle. Des choix seront opérés en fonction du chiffrage.

**Forêt** : L'ONF a commencé la plantation de pins méditerranéens sur une parcelle grêlée proche de la Grange du Pin et a lancé une opération de martelage.

**Agriculture** : mercredi 22 février au matin, tous les agriculteurs du secteur seront invités à une réunion. L'objectif est de créer un espace de rencontres entre agriculteurs de la commune et exploitants extérieurs. Cette rencontre permettra également d'aborder le problème de l'ambrosie (intervention de la FREDON)

**Environnement** : les panneaux photovoltaïques installés sur la cantine déborderont sur le toit de l'école. Actuellement la collecte de fonds s'élève à 11 000 €.

Fin février sera lancée une opération nettoyage des sentiers

**Culture** : programmation 2023

Présentation de la programmation de la Scène nationale (organisation des sorties en covoiturage)	Fin janvier – début février ?
Diesel Cie – spectacle « Histoires pressées » En lien avec Cécile Haegelin qui a réalisé les décors	A recontacter pour une programmation un dimanche après-midi fin février ou début mars
Résidence de création Théâtre Artphonème – Cie Dumémenom	Du 20 au 25 mars Organiser également un temps d'échanges
Suite des aventures « Alice à Val-Revermont »	Au printemps Prévoir rencontre avec Emille Lafarge et Lucas et Léo Goudard pour lien avec le château
Spectacle musical « Au Cœur de la Môme » en partenariat avec le Comité des fêtes	Date à fixer Proposition de contribution de la commission : - prise en charge de la salle des fêtes - appui à la communication - organisation covoiturage (Mousserons, Pressiat, ...) - lien avec la Médiathèque : mise en avant des publications autour d'Edith Piaf, présentation de la médiathèque le soir du spectacle...
Exposition d'art – Cuisiat	16 et 17 septembre - relancer le partenariat avec le musée - choix des exposants - animations... ?
Terrain de Jeu : « More Aura », un spectacle de clown dérangeant et dérangé	11 au 24 septembre A voir si autre proposition de spectacle

**Associations** : le prêt des véhicules par la commune pose des soucis. Certaines associations ne jouent pas le jeu, les véhicules sont rendus sans carburant ou non nettoyés. Une solution doit être trouvée pour le maintien de ce service.

Malgré quelques déboires, le Comité des fêtes a réussi à atteindre un équilibre financier en 2022 grâce à son dynamisme et à la nouveauté des manifestations proposées.

**Communication** : travail en cours sur le bulletin municipal et le site internet

**Seniors** : la commission émet des idées pour stimuler les seniors et leur proposer des activités. (eductour pour visiter les villages....:)

**CCAS** : réunion le 21 février (vote du budget, fixation de la date du prochain repas et formule de distribution des colis)

**Scolaire** : le nombre d'enfants accueillis au centre de loisirs est en augmentation. Malgré tout, l'association affiche un déficit. Un rendez-vous sera pris pour leur demande de subvention.

Mare pédagogique : rencontre du propriétaire pour établir une convention autorisant l'accès à son terrain.

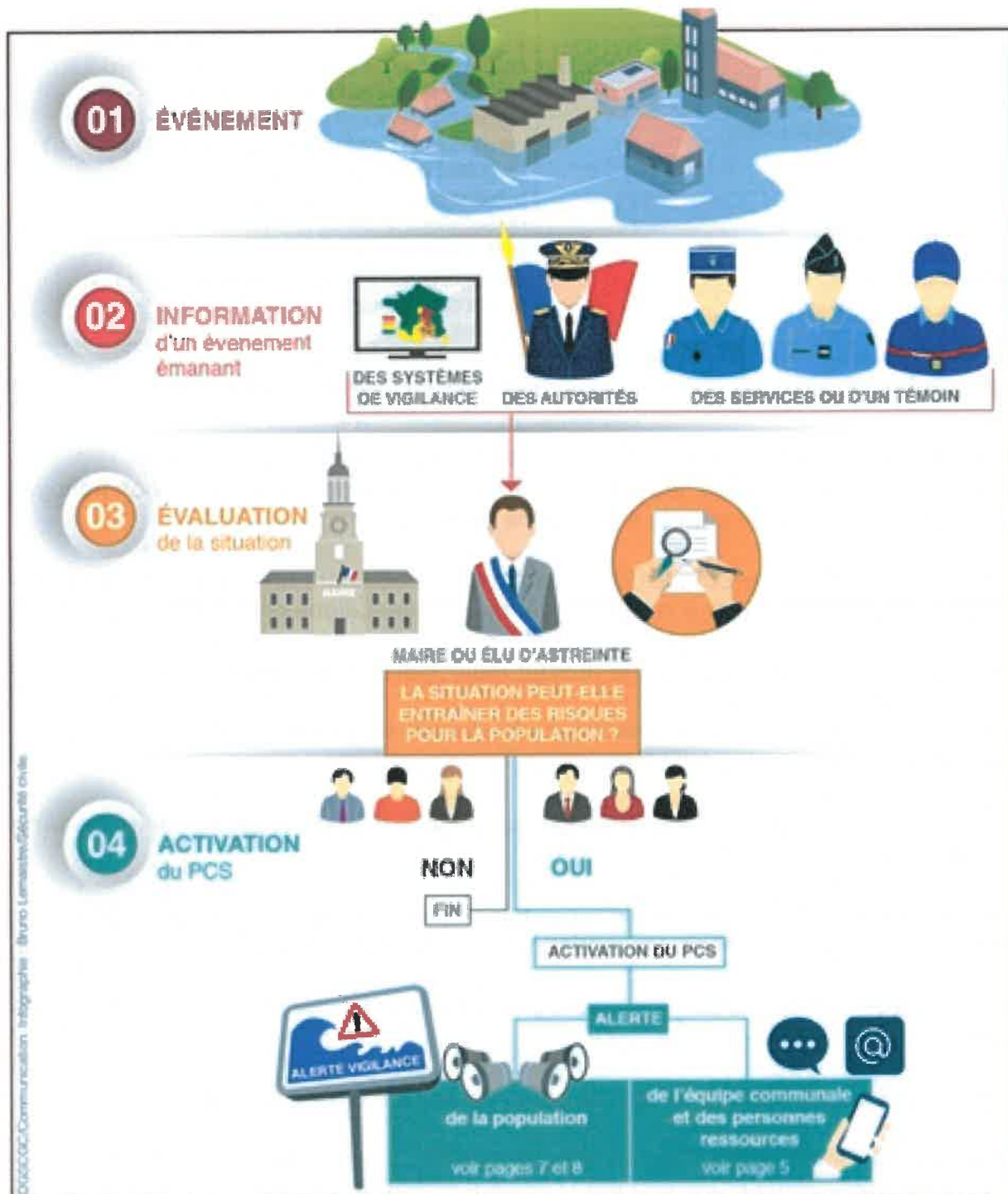
**Vœux de Saint Etienne du Bois** : l'activité commerciale a été mise en valeur.

**Société de pêche** : léger déficit cette année. Pour 2024, ils envisagent l'assèchement de l'étang des Pilles pour éliminer les nombreux poissons-chats et réparer la fuite dans la digue. Ils souhaiteraient également que les agents communaux sécurisent le ponton et les passerelles (mise en place de grillage)

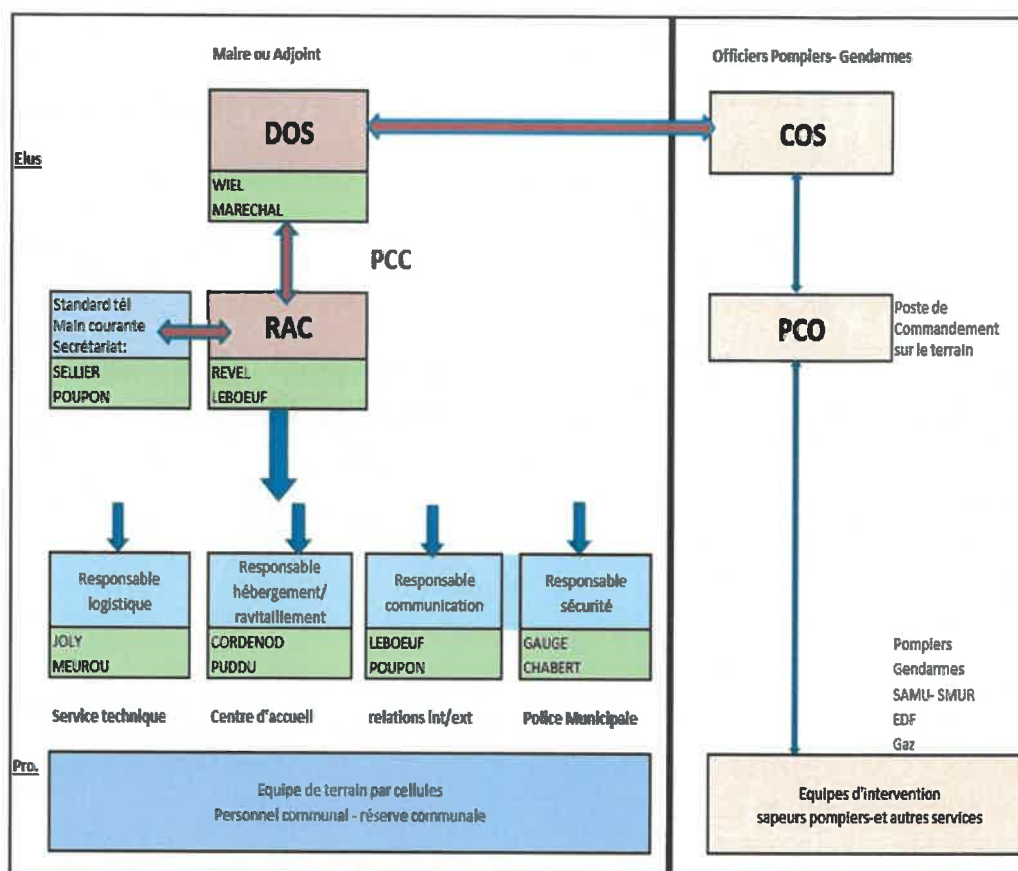
### Questions diverses

Plan communal de sauvegarde (PCS). Un exercice pratique sera réalisé le 24 février prochain. Madame le maire rappelle la structure et l'objectif du PCS :

Le PCS est un document opérationnel, de compétence communale, qui contribue à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans la commune, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.



Structure PCC - Interface DOS/COS



- DOS : Directeur des opérations de secours
- PCC : poste de commandement communal
- RAC : responsable des actions communales
- COS : commandant des opérations de secours
- PCO : poste de commandement opérationnel

Une réunion de travail des personnes concernées par le PCC sera organisée afin de préparer l'exercice pratique du 24 février.

Verbalisation électronique : Le maire pourra verbaliser directement (véhicules en infraction (stationnement), les dépôts sauvages, incivilités diverses,...)

Point sur les mouvements du personnel communal

Départ en avril de la secrétaire générale (demande de mutation)

Départ en mars du responsable du camping (demande de mise en disponibilité)

Prochaines dates :

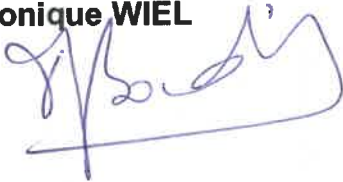
- 26 janvier : réunion publique sur la révision du PLU
- 29 janvier : AG Fruits et nature en Revermont
- 31 janvier : lancement du Printemps des Arts
- 1<sup>er</sup> février : jeu des 1000 €
- 13 février : conseil communautaire
- 22 février : commission des finances à 18h ;
- 21 février : réunion du CCAS

-23 février : conférence territoriale à Domsure à 19h

Prochain Conseil municipal : lundi 27 février à 20h (débat d'orientations budgétaires)

La séance est levée à 22 h 20

**Le maire  
Monique WIEL**



**Le secrétaire de séance  
Jean-Luc LEBOEUF**





**FEUILLET DE CLOTURE SEANCE DU 25 janvier 2023**

N°	TITRE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
DE202301001	tarifs de location VTT grange du Pin	26	0	0
DE202201002	Tarif et règlement médiathèque	26	0	0
DE202201003	Bail commercial JBOX	26	0	0

AGOSTINI Nathalie

LEBOEUF Jean-Luc

ALLEHAUX Dominique

MARECHAL Robert

BULIN Bérangère

pouvoir donné à M. WIEL

MONCEL Alain

CARON Laetitia

MEUROU Frank

CATHERINE-BONNICI Julie

pouvoir donné à L. CARON

PARRAIN Noël

CHABERT Frédéric

PONCIN Elisabeth

CORDENOD Jean-Paul

PUDDU Maryse

DUCREUX Florence

PUVILLAND Christophe

pouvoir donné JL REVEL

DUTEL Frédéric

REVEL Jean-Louis

GAUGE Jacques

SERVIGNAT Hervé

GIROD Emmanuelle

pouvoir donné à R. MARECHAL

TEISSIER Hélène (secrétaire)

HAEGELIN Mathieu

THEVENARD Béatrice

HARNAL-BEREIZIAT Maryline

WIEL Monique (maire)

JOLY Olivier